

CGV-090919

UNIVERSITÉ DE MONCTON

203^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Assemblée annuelle

Le 19 septembre 2009

de 8 h 30 à 10 h 16

Salle PSL600 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES

Georges Arseneault	Atlantique (IPE)	Roseline Paulin	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)
Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	André G. Richard	Sud-Est
Christian Campagna	Étudiant (Edmundston)	Ivan Robichaud	Nord-Est
Michèle L. Caron	Professeure (Moncton)	Tina Robichaud	Étudiante (Moncton)
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	Pauline Roy	Nord-Est
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	<u>Invités et invitées</u>	
Liette Dumas-Sluyter	Extérieur du NB (Ottawa)	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Conrad Ferguson	Extérieur des régions	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Jean-Guy Finn	Extérieur des régions	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Louis Léger	Sud-Est	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Pascale LePage	Étudiante (Shippagan)		
Yves Martin	Professeur (Edmundston)		

ABSENCES MOTIVÉES : Lise Bastarache, Louis R. Comeau, Léandre Cormier, Guilda Landry, Vaughne Madden et Gaston Poitras

ABSENCE : Mario Thériault

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-080927	4
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)	4
9. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS	5
9.1 Comité de vérification	5
9.2 Comité de finance	5
9.3 Comité de placement	5
10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2008-2009	6
11. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE	6
12. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES	7
13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	7
13.1 Nouveaux membres	7
13.2 Comité exécutif	7
14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	7
15. RAPPORTS ANNUELS : HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXISTE; ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI	8
16. REMERCIEMENTS	9
17. CLÔTURE	9
DOCUMENTS	10
Document A : Ordre du jour	A(1)
Document B : Rapport annuel du Comité de vérification	B(1-2)
Document C : Rapport annuel du Comité de finance	C(1-3)
Document D : Rapport annuel du Comité de placement	D(1-5)
Document E : État de l'évolution des soldes des fonds	E(1-9)
Document F : États financiers vérifiés 2008-2009	F(1-18)
Document G : Nomination : Comité exécutif	G(1-2)
Document H : Rapport annuel du VRER	H(1-18)
Document I : Rapport annuel : harcèlement sexuel et harcèlement sexiste	I(1-14)
Document J : Rapport annuel : équité en matière d'emploi	J(1-5)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2007-2008

Voir le Document E, p. 1-9 et le Document F, p. 1-18

Invités : Roger Bastarache, vérificateur externe
Daniel Godbout, directeur, Service des finances

Le président du Comité de vérification, Conrad Ferguson, explique que les états financiers vérifiés ont été analysés par le Comité de vérification. Toutes les questions des membres du Comité de vérification ont été répondues de manière satisfaisante.

Rapport du vérificateur externe

À l'aide de diapositives électroniques, le vérificateur externe, Roger Bastarache, explique que le rapport financier au 30 avril 2009 pour l'Université de Moncton comprend les états financiers des fonds de fonctionnement par campus ainsi que les fonds de fiducie, recherche, dotation et immobilisation; le tout étant consolidé pour l'ensemble de l'Université.

L'Université de Moncton a des revenus de l'ordre de 129,8 M\$ et des dépenses de l'ordre de 130,4 M\$. L'excédent des dépenses sur les revenus affiche un écart de 611 509 \$. Le vérificateur externe présente les notes complémentaires dont la liste des dettes à long terme qui s'élèvent à 11,9 M\$. La vérification a été effectuée selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Une gouverneure attire l'attention du Conseil sur la note 3 des notes complémentaires. Elle fait remarquer qu'une nouvelle norme exige que l'Université donne des informations supplémentaires sur son capital. Le vérificateur externe indique que ces informations sont présentées à la note 14.

État du solde de fonds de fonctionnement général

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente l'état du solde de fonds de fonctionnement général au 30 avril 2009 par campus. Il présente les revenus et les dépenses par campus et il donne un sommaire de l'analyse des variations par campus entre le résultat réel au 30 avril 2009 et le budget approuvé 2008-2009. Enfin, il explique les affectations interfonds.

Une gouverneure demande si elle peut avoir la présentation électronique par courriel. Le président du Conseil rappelle que celle-ci, en soi, n'est pas la version officielle des états financiers vérifiés et que toute analyse de cette présentation devra se faire dans le contexte approprié. La présentation électronique sera remise à tous les membres.

Le président remercie les invités Roger Bastarache et Daniel Godbout.

R : 06A-CGV-090919

Conrad Ferguson, appuyé par Tina Robichaud, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le rapport financier annuel de l'Université de Moncton au 30 avril 2009. »

Vote sur R06A

unanime

ADOPTÉE

11. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE**R : 07A-CGV-090919**

Conrad Ferguson, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

« Que la vérification des états financiers de l'Université de Moncton, pour l'année 2009-2010, soit faite par la firme LeBlanc Nadeau Bujold. »

Vote sur R07A

unanime

ADOPTÉE

12. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES**R : 08A-CGV-090919**

André G. Richard, appuyé par Roseline Paulin, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie les actes des administrateurs et des administratrices. »

Vote sur R08A

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**13.1 Nouveaux membres****R : 09A-CGV-090919**

Jean-Guy Finn, appuyé par André G. Richard, propose :

*« Que **Yves Gagnon** soit nommé membre du Conseil des gouverneurs pour un mandat de trois ans, soit de septembre 2009 à septembre 2012. »*

Vote sur R09A

unanime

ADOPTÉE

R : 10A-CGV-090919

Jean-Guy Finn, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

*« Que **Marc Léger** soit nommé membre du Conseil des gouverneurs pour un mandat de trois ans, soit de septembre 2009 à septembre 2012. »*

Vote sur R10A

unanime

ADOPTÉE

13.2 Comité exécutif

Voir le Document G, p. 1

R : 11A-CGV-090919

Jean-Guy Finn, appuyé par Conrad Ferguson, propose :

*« Que **André G. Richard** soit nommé membre du Comité exécutif du Conseil des gouverneurs pour un mandat de trois ans, soit de septembre 2009 à septembre 2012. »*

Vote sur R11A

unanime

ADOPTÉE

14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document H, p. 1-18

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente son rapport sur les faits saillants de la vie universitaire pendant l'année 2008-2009. Il présente une synthèse des rapports annuels des décanats, des centres et des chaires de recherche ainsi que des services et des bureaux rattachés au vice-rectorat. Il précise que les dossiers les plus importants dans son secteur sont la reconfiguration des programmes et la réussite des étudiantes et des étudiants.

Certains membres indiquent que le projet de la reconfiguration des programmes accuse un certain retard et pourrait retarder l'implantation du système de facturation par crédit. La direction explique que le projet de la reconfiguration des programmes avance bien et que

14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

les facultés travaillent sérieusement dans la mise en oeuvre du projet. À noter que la Faculté d'administration a complété son travail. À noter aussi que chaque faculté a nommé une championne ou un champion pour mener le projet à terme.

Au sujet de la facturation par crédit, la direction souhaite que son entrée en vigueur se fasse au même moment que le lancement des programmes reconfigurés même si ceci entraîne un retard dans sa mise en oeuvre.

Par ailleurs, un gouverneur demande pourquoi la Faculté de droit n'a pas fait une demande pour obtenir la gestion du *Programme d'appui aux droits linguistiques*, programme qui aurait pu être géré par le nouvel Observatoire des droits linguistiques. Le recteur et vice-chancelier rappelle le contexte de la création de l'Observatoire et les sources de financement de celui-ci. Il explique que plusieurs discussions par rapport aux objectifs de l'Observatoire et ceux du programme ont eu lieu. Après celles-ci, la Faculté de droit a choisi de ne pas soumettre une demande.

R : 12A-CGV-090919

Hermel Landry, appuyé par Yves Martin, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel 2008-2009 du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.* »

Vote sur R12A

unanime

ADOPTÉE

15. RAPPORTS ANNUELS : HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXISTE; ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Voir le Document I, p. 1-14 et le Document J, p. 1-4

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les rapports annuels sur le harcèlement sexuel et sexiste ainsi que sur l'équité en matière d'emploi.

Politique en matière de harcèlement sexuel et sexiste

Une gouverneure demande si l'augmentation des inscriptions des étudiantes et des étudiants internationaux a un impact sur l'application des politiques. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique qu'il y a une diversité culturelle de plus en plus importante dans les trois campus. Il rappelle que les Services aux étudiantes et aux étudiants offrent plusieurs ateliers pour faciliter l'adaptation à la culture canadienne. Le recteur et vice-chancelier rappelle qu'il y a de nouvelles réalités et que l'Université doit s'adapter en conséquence. Il ajoute que l'apport de ressources additionnelles, par le biais des grands projets de la culture de la réussite et du recrutement, facilite l'intégration des étudiantes et des étudiants internationaux.

Équité en matière d'emploi

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle que le Conseil des gouverneurs avait demandé un examen de la *Politique d'équité en matière d'emploi*, de ses processus et de ses résultats puisque le plan 2005-2008 arrivait à échéance. Il explique les gains et les défis particuliers associés aux objectifs numériques de la Politique et note que l'Université jouit d'une représentation stable chez les autochtones et minorités visibles, mais ne réussit pas à améliorer la représentation chez les personnes handicapées. Au niveau de la représentation féminine et masculine, on note des faibles gains.

Une gouverneure indique qu'il semble y avoir une contradiction dans le rapport (à la page 3) au sujet d'une perte de représentation féminine dans tous les départements du Campus de Moncton alors que l'on indique qu'il y a eu des faibles gains à ce niveau. Par ailleurs, elle indique que le tableau de la représentation féminine n'est pas suffisamment révélateur, car il n'indique pas le nombre de postes. De plus, elle souligne l'importance d'étudier pourquoi il n'y a aucune représentation féminine dans certaines disciplines.

**15. RAPPORTS ANNUELS : HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXISTE;
ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI (suite)****R : 13A-CGV-090919**

Pauline Banville-Pérusse, appuyée par Georges Arsenault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoivent les rapports annuels suivants : harcèlement sexuel et harcèlement sexiste; et équité en matière d'emploi. »

Vote sur R13A

unanime

ADOPTÉE

16. REMERCIEMENTS

Le président remercie Jean-Guy Finn et Guilda Landry qui terminent leur mandat.

Applaudissements.

17. CLÔTURE

La séance est levée à 10 h 16.

Contresigné le _____

Jeannot Castonguay, président_____
Lynne Castonguay, secrétaire générale